

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : INITIATION AU RISQUE INCENDIE ET SENSIBILISATION A LA MANIPULATION DES
EXTINCTEURS (IRISME) - 1^{ER} D'INTERVENTION

NIVEAU : Initiation

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du
financement.

DUREE : Une demi-journée soit 3,50 heures de formation.

LIEU : Sur site

PUBLIC : Tout salarié de l'établissement. Membres des équipes de sécurité. Toute personne chargée d'intervenir
lors d'un début d'incendie. (Code du Travail Art.R.232-12-21)

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : de 2 à 10 personnes par session.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANT : Ghislain BOULON, formateur en prévention sécurité.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Sensibiliser le personnel au risque incendie sur son poste de travail
A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens de première
intervention pour faire face à un début d'incendie et d'éteindre un début d'incendie.
Explication du rôle « des guides files et des serres files » en cas d'incendie
Exercice pratique d'évacuation

CONTENU DE LA FORMATION :

1. L'Utilisation des Extincteurs

- **Partie théorique**

- **Le feu** :

Le triangle du feu

Classification : Feux de classe A - Feux de classe B - Feux de classe C - Feux de classe D

La combustion des solides, liquides, gaz.

La propagation du feu. Les fumées.

- Les agents extincteurs adaptés aux produits à traiter.
- **Le matériel de lutte contre l'incendie :**

Extincteurs - Robinet d'Incendie Armé - Colonnes sèches et humides
Extinctions automatiques : eau, gaz

- **L'organisation de la lutte contre le feu :**

Les textes réglementaires applicables à l'entreprise.
Les rôles des responsables et des intervenants.
La mission de l'ÉQUIPE D'INTERVENTION, ses actions.
Conduire le personnel non affecté à l'intervention.
Les consignes générales et particulières : ERP & IGH
La signalisation sonore et visuelle.

- **Partie pratique :**

La partie pratique s'effectue sur vos installations, veillez à prévoir une zone dégagée et sécurisée.
Méthodes d'extinction - Exercices d'intensité sur feux réels avec manipulation d'extincteurs mobiles.

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Pédagogie dite « de l'action ». Une partie théorique et une partie pratique avec l'utilisation des extincteurs et la mise en place de l'évacuation.

SANCTION DU STAGE : Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site l'entreprise doit mettre à disposition :

- ✓ Une salle de réunion pour la partie théorique
- ✓ Un Tableau ou / et un Paper-board
- ✓ Prévoir une zone dégagée et sécurisée pour la partie pratique

AEFE assure le matériel pédagogique et matériel des formateurs intervenants :

- ✓ Ordinateur, Vidéo projecteur
- ✓ Extincteurs et Bac à feu.